COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2026

À PARIS, ELOGIE-SIEMP FAIT DU RÉEMPLOI À GRANDE ÉCHELLE : L'OPÉRATION MURAT DISTINGUÉE AUX TROPHÉES BATIMENTS CIRCULAIRES

Mention « complexité » pour la réhabilitation de l'ensemble immobilier Murat (Paris 16ème) réalisée en site occupé : près de 57 tonnes de déchets et 55 tonnes de CO_2 évités grâce au réemploi.

Cette distinction des Trophées Bâtiments circulaires remis ce jeudi 26 novembre 2026 vient saluer une démarche ambitieuse : faire du réemploi un principe opérationnel directeur d'une réhabilitation de grande ampleur. 281 portes palières en chêne ont été reconditionnées, 140 radiateurs en fonte et 144 portes intérieures réemployés, ainsi que des équipements sanitaires et certains éléments architecturaux : sur cette opération, le réemploi a été pensé à l'échelle du chantier.

Intégrer les enjeux d'économie circulaire

La complexité du projet s'illustre notamment avec les portes palières en chêne massif datant des années 1930. Plutôt que de les remplacer, l'équipe projet a développé une solution innovante permettant de les conserver et de les transformer pour répondre aux exigences contemporaines de sécurité. Prototypes, essais au feu et travail avec le bureau de contrôle et le laboratoire EFECTIS ont permis de sécuriser techniquement leur réemploi. Les essais ont notamment démontré une résistance au feu de 41 minutes, supérieure aux 30 minutes recherchées.

Pour permettre ce réemploi à grande échelle, un lot spécifique et deux ateliers de réemploi ont été intégrés au chantier. Dépose, stockage, nettoyage, reconditionnement et contrôle sont ainsi réalisés au plus près du site, limitant ainsi les transports, les déchets et le recours à des matériaux neufs.
En réduisant son bilan carbone et en intégrant une logique de circuit court, ce projet montre comment le réemploi peut trouver sa place dans une opération de réhabilitation du logement social de grande ampleur en conciliant préservation du patrimoine, exigences règlementaires et performance environnementale.

« *Avec le projet Murat, nous avons fait le choix de transformer plutôt que de remplacer. Cette distinction vient reconnaître le travail collectif nécessaire pour faire du réemploi une solution concrète et techniquement maîtrisée, reproductible dans nos opérations de réhabilitation* », commente Xavier Martel, responsable réhabilitation chez Elogie-Siemp.

Un démonstrateur d'économie circulaire pour la réhabilitation du parc social

Au-delà des quantités de matériaux réemployés, l'opération Murat expérimente une organisation destinée à rendre le réemploi techniquement maîtrisé et reproductible dans les opérations de réhabilitation importantes. Le projet associe Elogie-Siemp, Julien Le Mentec Architecte, Marine Le Roy Architecture, Albert & Co, Bouygues Habitat Social, Général Métal Edition, ainsi que Cycle Up et Bâticycle.

Cette démarche se prolonge dans le traitement du cœur d'îlot : végétalisation, infiltration des eaux pluviales, deux noues paysagères, cuve de récupération de 15 m² et près de 241 m² de surface végétalisée bénéficiant d'un arrosage spécifique.

« *Cette distinction récompense surtout une conviction : dans la réhabilitation du patrimoine existant, la complexité ne doit pas conduire systématiquement au remplacement. Murat montre qu'il est possible de conserver, transformer et remettre aux standards contemporains des matériaux présents depuis près d'un siècle. À cette échelle et en milieu occupé, le réemploi devient une véritable méthode de projet* », conclut Marine Le Roy, MLR Architecture.

À PROPOS D'ELOGIE-SIEMP
Elogie-Siemp, bailleur social de la Ville de Paris, construit, réhabilite et gère près de 30 000 logements à Paris et en banlieue. Son ambition : répondre aux objectifs de la Ville en matière de production de logements sociaux et d'amélioration du service rendu aux locataires, de lutte pour la transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

www.elogie-siemp.paris

CONTACTS PRESSE
Camille Pan : camille@lepaonrp.fr / 06 72 01 72 10
Juliette Zylberberg : j.zylberberg@elogie-siemp.paris
Elogie-Siemp Société d'économie mixte locale au capital de 1 689 562 € – SIREN 552 038 200 – RCS Paris B 552 038 200
N° TVA intracommunautaire FR50 552 038 200 – Siège social : 8, boulevard d'Indochine, 75924 Paris CEDEX 19